

Communauté des Etats de l'Afrique Centrale
CEEAC



Economic community of Central Africa States
ECCAS

Comunidad Economica de los Estados del Africa Central
CEEAC

Comunidade Economica dos estados da Africa Central
CEEAC

Afrique Centrale à la conférence de Copenhague sur le climat

Roger TCHOUNGUI

Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC

*Journée de la forêt de l'Afrique Centrale, Palais des Congrès de Yaoundé,
(10 novembre 2009, Yaoundé, Cameroun)*





1. Problématiques connues

- **Changement climatique**
- **Concept RED, REDD, REDD⁺, REDD⁺⁺**
- **Conservation et gestion durable des forêts**
- **Impacts politiques, écologiques, socio économiques et sanitaires**



2. Position forte de l'Afrique Centrale pour plusieurs raisons

- **Importance de son couvert forestier**
- **Faible taux de la dégradation forestière**

➔ Ce qui fait de l'Afrique Centrale un important interlocuteur pour le volet atténuation



3. Capitalisation des opportunités offertes par des réunions internationales de grande envergure sur le climat:

- **La 3^{ème} Session spéciale des Ministres Africains de l'Environnement pour l'adoption de la position africaine sur le changement climatique, tenue à Nairobi en mai 2009;**
- **L'Assemblée Générale de l'Union Africaine de juillet 2009 à Syrte en Lybie pour l'endossement de la position africaine sur le changement climatique;**
- **La Session Extraordinaire du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique organisée en septembre 2009 à Addis-Ababa;**



- 4. Organisation d'une Session extraordinaire des Ministres en charge de Forêts, de l'Environnement et du Plan des pays membres de la CEEAC-COMIFAC pour l'adoption d'une position commune de l'Afrique Centrale sur les négociations de Copenhague:**
- **Adoption de la Déclaration de Kinshasa sur la position commune sur le nouveau régime post Kyoto 2012, le 15 septembre 2009;**
 - **Validation de ladite Déclaration par la 14^{ème} Session Ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, en octobre 2009 et transmis à l'Union Africaine.**



5. Aspects à ne pas occulter

- **Pendant les négociations de Copenhague;**
- **Après les négociations;**
- **Opportunités de développement;**



- 6 Se positionner comme environnement propice aux affaires, comme champ d'investissement, réceptacle organisé pour les industries du nord et d'autres régions ainsi que pour des créations endogènes d'entreprises;**
- 7 Développer des mécanismes de prévention des catastrophes devant découler du changement climatique du fait de la vulnérabilité particulière de nos écosystèmes;**
- 8. Promouvoir les technologies propres et les énergies renouvelables (ex. biocarburant de seconde génération);**
- 9. Et donc, donner sa place à la recherche pour des innovations compatibles avec les trois piliers du développement durable : l'écologique, l'économique et le social.**



Merci de votre aimable attention